



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service Biodiversité Eau et Paysages  
Unité Eau et Milieux Aquatiques

Nos réf. : SBEP/UEMA/2014-320  
Affaire suivie par : Caroline CHARDIN  
caroline.chardin@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04 42 66 65 71 - Fax : 04 42 66 66 01

Aix-en-Provence, le

- 7 AOUT 2014

à

Mesdames et Messieurs  
les membres du comité d'orientation du  
Pôle-relais lagunes méditerranéennes

**Objet : invitation au Comité d'orientation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes**  
**PJ : Termes de référence du COMOR**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a été créé en 2001 dans la lignée du premier plan national d'action en faveur des zones humides en vue de susciter et d'accompagner les initiatives locales de gestion durable des zones humides.

Dans le cadre du second plan national d'action en faveur des zones humides (2010-2013) et de la définition d'un dispositif de communication, éducation, sensibilisation, participation (CESP), il est apparu nécessaire de réaffirmer la place privilégiée des Pôles-relais zones humides au sein du paysage institutionnel des zones humides.

Ainsi, en 2014, le ministère en charge de l'écologie (MEDDE) a souhaité formaliser le rôle essentiel joué par les Pôles-relais zones humides par une charte de reconnaissance. La Tour du Valat et ses partenaires, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse, y sont identifiés comme les structures en charge du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (ou Pôle lagunes) pour une durée de 3 ans renouvelables. Cette place a également été réaffirmée dans le troisième plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018).

Je vous propose de nous réunir à nouveau afin de vous présenter ce nouveau plan et de réfléchir à la façon dont le Pôle lagunes pourra y inscrire son action.

J'ai donc le plaisir de vous inviter à la réunion du comité d'orientation du Pôle lagunes le

Jeudi 20 novembre 2014,  
dans la salle de conférence de la Tour du Valat  
Le Sambuc, 13200 Arles

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- **9h15** : Accueil des participants
- **9h30 - 10h** : Introduction - Laurent Neyer, directeur adjoint de la DREAL PACA et Jean Jaibert, directeur général de la Tour du Valat
- **10h - 10h30** : Présentation du cadre général dans lequel s'inscrit l'action du Pôle lagunes (bilan du 2<sup>nd</sup> plan national d'action zones humides, stratégie CESP et 3<sup>ème</sup> plan national d'action en faveur des milieux humides) - Ghislaine Ferrere - MEDDE
- **10h30 - 11h** : Stratégie du Pôle lagunes et ses actions au regard des recommandations du dernier comité d'orientation 2012 - équipe du Pôle lagunes
- **11h15 - 12h30** : Ateliers :

En croisant le plan national d'action en faveur des milieux humides et les recommandations du dernier comité d'orientation, trois grands axes d'actions du Pôle lagunes peuvent être identifiés et proposés pour les thématiques des ateliers :

- **Atelier 1**: Partager les connaissances : les outils du Pôle lagunes (site Internet, Lettre des lagunes, bases de données bibliographiques, publications...) pour informer et recueillir l'information des lagunes
  - **Atelier 2** : Animer un réseau d'échange pour mutualiser les bonnes pratiques de gestion et de restauration (échange sur l'articulation des actions du Pôle lagunes avec celles des gestionnaires, définition des besoins en formation...)
  - **Atelier 3** : Sensibiliser autour d'actions phares (Journées mondiales des ZH, Journées européennes du patrimoine, Prix Pôle-relais lagunes...) sur les enjeux des lagunes pour susciter davantage d'initiatives favorables à ces milieux.
- **12h30 - 14h** : Déjeuner à la cantine de la Tour du Valat (offert)
  - **14h15 - 16h30** : Synthèse des ateliers par les rapporteurs et propositions d'axes de travail pour les 2 années à venir.

Pour l'organisation de cette journée, je vous prie de bien vouloir vous inscrire avant le **17 novembre 2014** sur le formulaire en ligne (lien envoyé par [mauclert@tourduvalat.org](mailto:mauclert@tourduvalat.org)).

En espérant vivement vous rencontrer au cours de cette journée, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes très sincères salutations.

La Directrice Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement



Anne-France DIDIER